

297, (Hist. des Etats-Unis,

OR
21

EN LOUISIANE 9-14

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

UNE JOURNÉE FRANÇAISE à LAFAYETTE

et autres récits de voyage



Les impressions de

M. le juge Fabre-Surveyer

Ecrites pour le "Devoir"



MONTREAL

1938

— —

EN LOUISIANE

UNE JOURNÉE FRANÇAISE
à LAFAYETTE

et autres récits de voyage



Les impressions de

M. le juge Fabre-Surveyer

Ecrites pour le "Devoir"



MONTREAL

1938

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE FIRST

BY

JOHN BURNET

LONDON

1679

Une journée française à Lafayette

Le samedi 9 avril était, à l'Université du sud-ouest de la Louisiane, une journée consacrée exclusivement à la langue française. Disons tout de suite que cette manifestation — la première du genre dans cette partie de la Louisiane — a été inspirée par le congrès de la langue française tenu à Québec en juin dernier. Ce congrès a fait, sur nos frères louisianais qui sont venus nous visiter, la plus profonde impression. C'est pour témoigner sa reconnaissance envers ses hôtes du Canada que l'honorable Gaston-L. Porterie, procureur général de la Louisiane, a eu à mon égard de si délicates attentions. C'est surtout le souvenir des fêtes canadiennes qui a inspiré à mademoiselle Marie Thériot et à sa gracieuse élève et collaboratrice, mademoiselle Elia Boudreaux, l'idée de cette réunion et leur a donné la force de la mener à bonne fin.

L'on ne saurait faire trop grande la part de mérite qui revient à mademoiselle Thériot. Son professeur, M. Edouard Pérot, un batignollais, qui, après avoir collaboré à l'indicateur des chemins de fer français, s'est transporté à Lafayette où il enseigne le français depuis quarante-deux ans, me disait, le lendemain des fêtes: "J'ai eu hier deux grandes émotions: la première, quand, en approchant de l'Université, j'ai vu flotter le drapeau français; la seconde, quand j'ai entendu le concert d'éloges à l'adresse de mademoiselle Thériot".

M. Emile Lauvrière, l'auteur de "La Tragédie d'un peuple", venu à Lafayette après une série de conférences prononcées à l'Université de la Louisiane, à Bâton-Rouge, — où il aura pour successeur un autre ami du Canada, M. le docteur René Cruchet, de Bordeaux, — M. Lauvrière, dis-je, a éprouvé, lui aussi, une profonde émotion, à la séance du matin, — à laquelle je n'ai pas assisté — quand il a entendu trente-quatre écoliers venir expliquer, chacun pendant cinq minutes, pourquoi il faut étudier le français.

Le président du cercle français, M. Amédée Dugas, a souhaité la bienvenue aux délégués en ces termes:

"Frères lousianais et canadiens, tous héritiers de la tradition française, soyez les bienvenus à la première réunion des étudiants de français au Southwestern Louisiana Institute, situé au coeur du pays des Acadiens.

"En répondant avec empressement à notre appel, vous avez démontré un grand dévouement à la cause de notre survivance.

"Nous sommes heureux de pouvoir passer ensemble cette belle journée, à la fin de laquelle peut-être direz-vous, avec nous: "Pourquoi s'est-on privé si longtemps du plaisir d'une réunion de famille?"

Le déjeuner — la première partie de la manifestation à laquelle j'ai assisté, — a eu pour président M. Lether Frazar, président de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane, et pour président d'honneur, l'honorable Gaston-L. Porterie. Il y avait environ, dans le réfectoire de l'université, trois cents convives, étudiants pour la plupart.

M. Porterie, de sa belle voix chantante, comme notre climat nordique n'en produit guère, a commencé par s'accuser d'avoir, pendant sa carrière de professeur ou de surintendant des écoles, — car il a été tout cela, après avoir été ingénieur et avant d'être avocat — réagi trop faiblement contre l'ost-tracisme du français qui existait, de son temps, dans les écoles. Il a rappelé — *horresco referens* — qu'alors qu'il était écolier, parler français était une désobéissance, punie par un pensum qui consistait à copier, de cinquante à cent fois, selon la gravité du cas: "I must not speak French". Dieu merci, ce temps est passé.

L'orateur du déjeuner fut notre compatriote, M. l'abbé Jean-Baptiste Lachapelle, curé de Léonville, l'apôtre du français en Louisiane, qui défend la cause à temps et à contre-temps. Il est admirablement servi par une voix chaude, qui rend communicatif son enthousiasme.

Le programme musical comprenait des chansons en patois acadien et en patois nègre. Le "patois acadien" peut fort bien avoir été à l'origine, comme le patois canadien, une légende fabriquée pour discréditer la langue, et rendue plus tard vraisemblable par l'isolement et l'absence de moyens de se perfectionner. Quoi qu'il en soit, la première de ces chansons, "Où vas-tu?" est dans une langue excellente, si l'on admet le mot "collerette", que j'ai entendu condamner par des puristes de chez nous. Quant à la seconde, qui est plus caractéristique, la voici:

*J'ai fait tout l'tour du grand bois
Avec ma jog su' l'pombeau,
Mon p'ti ch'val bai tout blessé,
Et mes quilottes rapièctés.*

*Comment ti veu' j'te va t'voir?
Ti restes l'aut' bord du grand bois.
Comment ti veu' j'te marie?
J'ai yienque une paire d' souliers.*

*Comment ti veu' j'te marie?
J'ai yienque dix sous à mon nom.
Comment ti veu' j'te va t'voir?
Ta mère met les chiens derrière*
[moi]

La séance de l'après-midi fut présidée par M. Vavasseur-Mouton, avocat à Lafayette et agent consulaire de France, qui, je l'espère, fera des représentations à ses supérieurs pour que le gouvernement français sache reconnaître ce qui a été fait, à Lafayette, pour la cause française. Monseigneur Jules Jeanmard, évêque de Lafayette, et Français d'origine, a prononcé, au début de la séance, une invocation qui fut suivie d'une allocution du président, après quoi furent apportés les tributs de la Louisiane, du Canada et de la France. Monseigneur J.-M. Langlois, de la Nouvelle-Ibérie, protonotaire apostolique et vicaire général, parla pour la Louisiane, M. Emile Lauvrière pour la France, et moi — faute de mieux — pour le Canada. Chaque discours était précédé du chant d'un air du pays de l'orateur. "O Canada", chanté par un chœur puissant, fit une profonde impression sur M. H.-A. Major, de l'Université de la Louisiane, et après la séance, il se demandait: "Nous avons des compositeurs et des poètes: pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, notre hymne national?" Espérons que ce voeu de M. Major sera exaucé.

Après les discours eut lieu la distribution des prix de trois concours: concours d'essai, concours oratoire, concours-examen. Les prix consistaient en quatre bourses

de quatre ans à l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane, quatre volumes: deux de Mgr Camille Roy et deux du Frère Antoine Bernard, et une médaille à l'effigie de Jeanne d'Arc, "cordialement offerte par M. Anatole Vanier, avocat à Montréal et grand patron de la langue française".

Ces fêtes auront un lendemain. De quoi sera-t-il fait? L'efficacité de notre collaboration comptera pour beaucoup dans ce lendemain. Nous avons contribué au succès de ces fêtes. Les noms que j'ai mentionnés ne sont pas les seuls qui fussent, à Lafayette, sur les lèvres des organisateurs. M. Omer Héroux, par exemple, a puissamment aidé mademoiselle Thériot. Il est au moins une chose que nous devrions faire, selon moi: ce serait d'imprimer, à nos frais, et de distribuer le texte des discours prononcés à cette occasion, et que mademoiselle Thériot a recueillis, afin de perpétuer, dans la mémoire des écoliers présents à ces fêtes, le souvenir de cet événement. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a envoyé à Lafayette un drapeau fort admiré, considérera-t-elle que cette tâche lui incombe? Dans la négative, pourrait-on compter sur la Société du parler français, qui est peut-être plus spécialement désignée pour cette oeuvre de propagande française? L'important, c'est que nos frères louisianais sachent bien que si peu de Canadiens ont assisté à leur manifestation française — je crois que le Rév. Père Legris, rédemptoriste de Sherbrooke, était, avec moi, le seul venu du Canada — la portée et le caractère de leur geste ne nous ont pas échappé.

Trois jours à Bâton-Rouge

La ville et l'Université

Si intéressantes qu'alent été les fêtes de Lafayette, dont j'ai manqué la partie la plus émouvante, elles n'étaient pas le but de mon voyage. Ce but, c'était d'assister à l'inauguration officielle de certains édifices de l'université de la Louisiane, à Bâton-Rouge, capitale de l'Etat. Ces édifices ne sont pas tous de l'année: d'aucuns ont été utilisés depuis quelque temps; mais l'inauguration officielle de tous avait été retardée jusqu'au 6 avril dernier, premier jour des cérémonies.

J'étais allé à Bâton-Rouge l'an dernier, presque jour pour jour, avec la mission canadienne qui accompagnait la mission française Cavelier de LaSalle. Nous y avons vu le Capitole, construction gigantesque, en forme de T renversé, la plus belle et la plus riche du genre aux Etats-Unis; j'ai alors indiqué pourquoi. Nous avons installé, en face de la porte d'entrée, une statue en bronze de Cavelier de LaSalle, cadeau de la mission, ou du Comité France-Amérique. J'avais écrit alors: "On m'apprend qu'aussitôt la mission partie, la statue de LaSalle sera transportée ailleurs, car elle masque la cage de l'ascenseur et une inscription".

J'ai profité de la seule demi-heure de loisir que trois jours de séjour à Bâton-Rouge m'aient procurée pour aller au Capitole, voir si ma prédiction s'était réalisée. En entrant dans le hall, j'ai pu constater qu'une fois hors de mon pays, j'étais prophète. Rien ne masque plus la cage de l'ascenseur. Restait à retrouver le buste de Cavelier de LaSalle: ce ne fut pas chose facile. Enfin, quel-

qu'un put me renseigner. Le buste est dans un corridor parallèle au mur de face- vis-à-vis la porte des appartements du gouverneur, à une dizaine de pieds de l'endroit où tomba Huey Long, blessé par le docteur Carl Weiss, dit la version officielle, par un de ses gardes au nom à consonance italienne, prétendent d'autres. Sur ce sujet, je ne suis pas mieux renseigné que l'an dernier.

J'allais me retirer, ayant vu ce que je voulais voir, quand une voix de femme résonna à mes oreilles: "Etes-vous le monsieur du Canada?" disait-elle. Je me retourne, et me trouve en présence de Mlle Hélène Wardlow (je ne suis pas sûr du nom), guide officiel du Capitole, que Mme Porterie, — née Joffrion, — épouse de l'avocat général, a eu l'obligeance d'avertir de ma visite probable. Grâce à mon aimable cicerone, je revois les salles du Sénat et de l'Assemblée législative, et, du sommet de la tour, les environs du Capitole, baignés par les eaux du Mississippi et du lac de l'Université. Comme visite, c'est un peu plus complet que l'an dernier, et surtout moins bousculé, mais encore insuffisant. Il faudrait une heure entière, peut-être davantage, pour bien voir le Capitole de la Louisiane. Mais il me faut abréger le tour du propriétaire, car je me dois à mes charmants hôtes de l'Université.

L'Université de la Louisiane a eu une croissance extrêmement rapide. D'aucuns diront — comme ils l'ont écrit — que Huey Long, pour se venger des autorités de l'Université Tulane, de la Nouvelle-Orléans, lui avait suscité cette rivale, qu'il protégeait et comblait des deniers publics, et que ses successeurs ont voulu suivre la ligne de conduite

qu'il s'était tracée. Quoi qu'il en soit, les progrès en tous genres de l'Université ont été remarquables. En dix ans, elle a plus que triplé sa population étudiante, qui est maintenant de 8600 élèves, soit cent de moins que Harvard, trois fois centenaire.

Les quatre édifices officiellement inaugurés pendant notre séjour sont: la salle Lèche, nommée d'après le gouverneur qui vint au Canada l'an dernier, les dortoirs des étudiantes, le Centre agricole et la Maison française. Cette dernière, que je n'ai pas pu revoir cette année, car son inauguration coïncidait avec une séance à laquelle j'ai dû prendre part, était déjà complétée en mars 1937, quand la mission française y a déjeuné et y a tenu une séance que j'ai eu l'honneur de présider. C'est la reproduction d'un château français. Elle sert à loger les étudiants. Le ministre d'Italie aux Etats-Unis, M. Fulvio Suvich, a promis la fondation d'une "*Casa italiana*", qui rendra le même service aux étudiantes.

"Lèche Hall", dont on me permettra de parler un peu plus longuement, puisque j'ai passé trois jours sous son toit, c'est la Faculté de Droit, et plus particulièrement, dans cet édifice, la salle ressemblant un peu au Moyse Hall, de l'Université McGill, où les étudiants plaident leurs procès pour rire, institution très en vogue à Bâton-Rouge.

L'édifice a coûté, paraît-il, huit cent mille dollars. Il ouvre ses portes à environ cent cinquante étudiants, c'est-à-dire à peu près autant qu'à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Il est peu probable que ce nombre augmente sensiblement. La population de la Louisiane est de trois millions en-

viron, dont un peu moins de deux millions de blancs. L'Etat de la Louisiane a, comme notre province, trois facultés de droit, les deux autres: Tulane et Loyola, étant situées à la Nouvelle-Orléans. Tulane a, je crois, cent vingt étudiants en droit, et Loyola, quatre-vingt-cinq. Quel que soit le degré de perfection qu'atteignent ces facultés, elles enseignent le code civil spécial à la Louisiane, c'est-à-dire un ensemble de lois différent de celui que recherchent les étudiants des Etats voisins. Mais les autorités de l'université ont peut-être de grands projets, qu'on ne m'a pas exposés: l'étude intensive du droit comparé, par exemple, qui attirerait des élèves du dehors.

Quoi qu'il en soit, l'étudiant en droit de Bâton-Rouge doit mener une existence différente de celle de ses confrères — même de la Nouvelle-Orléans. Bâton-Rouge est une ville de trente-cinq mille âmes, et par conséquent sans vie mondaine bien active, quoique les professeurs qui s'y sont transportés en trouvent le séjour fort agréable. Ensuite l'Université est à une bonne lieue du centre de la ville, ce qui pousse les étudiants à chercher leurs divertissements sur place. Enfin, vu cet isolement même, tous les professeurs sont des professeurs de carrière, ce qui peut changer le programme de la journée des étudiants.

Dans les deux dernières années, la Faculté de Droit a réussi à enlever à Loyola trois de ses professeurs: son doyen d'abord, M. Paul-M. Hébert, dont le nom indique l'origine ethnique, M. le professeur Macmahon, dont la femme, née Dansereau, est d'origine canadienne, étant apparentée, entre autres,

à la famille de feu l'honorable L.-A. Senécal, et enfin, M. Joseph Dainow, natif de Montréal, diplômé de l'Université McGill et docteur en droit de Dijon. Cela semble indiquer, dans le trésor de la Faculté de Droit de Bâton-Rouge, une abondance qui n'existe pas dans celui de Loyola. C'est aussi un admirable témoignage d'estime à l'adresse des professeurs de cette dernière Université.

Obligés de se suffire, ou à peu près, à eux-mêmes, les étudiants de Bâton-Rouge ont cherché des divertissements instructifs. Celui qu'ils ont trouvé, c'est, ni plus ni moins, l'opéra, voire même le grand opéra. Ceux qui ont pu s'arracher à temps le jeudi, 7 avril, au dîner offert aux délégués et invités, ont entendu "*La Traviata*" au complet. Ceux qui, comme moi, se sont crus obligés d'écouter jusqu'à la fin le discours du juge Hutcheson, du Texas, qui parla à lui seul plus longtemps que les cinq orateurs précédents, ont pu entendre le grand chœur final du second acte, et le troisième acte. C'est assez pour permettre de juger de l'excellence de la production. Le chœur est composé de soixante-dix voix, l'orchestre de cinquante-deux musiciens. La troupe est formée depuis neuf ans déjà: elle a donné onze oeuvres, dont dix opéras. Son directeur artistique est M. Pasquale Amato, autrefois chanteur au "Metropolitan" de New-York. Quant au chef d'orchestre, c'est M. Louis Hasselmans, qui dirigeait, en 1911, l'orchestre de l'Opéra de Montréal, et qui, depuis, je crois, a tenu le bâton à l'Opéra Comique de Paris. Vous voyez que l'Université de la Louisiane, qui a construit un théâtre superbe et obtenu des décors

intéressants, n'a rien épargné pour mener à bonne fin cette entreprise. Elle invite même quelquefois des professionnels à venir tenir des rôles confiés, en temps ordinaires, aux étudiants.

On n'avait pas jugé à propos, pour la représentation de gala du 7 avril, d'enlever le grand rôle à Miss Frances Green, qui le chanta admirablement. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, si c'en est un, c'est de n'avoir pas le physique de l'emploi: elle est trop forte pour une poitrinaire. A sa vue, ma pensée s'est reportée au temps de ma vie d'étudiant, où un ténor poussif ayant voulu arracher à l'incendie la corpulente madame Essiani qui jouait "Mignon" au théâtre français de la rue Saint-Dominique, un loustic des galeries lui cria: "Fais donc deux voyages!" Alors j'eus des distractions. "*And the thoughts of youth are long, long thoughts.*"

Travaux et discours

La description sommaire que j'ai faite des édifices récemment inaugurés par l'Université de la Louisiane ne justifie pas le titre "Trois jours à Bâton-Rouge". Ces cérémonies d'inauguration, en effet, n'étaient qu'une faible partie des réunions qui se sont tenues dans divers édifices, pendant ces trois jours.

Le programme comportait deux sortes de séances: les générales et les particulières.

Les premières comprenaient les déjeuners donnés au réfectoire des étudiants, et qui étaient toujours suivis de discours.

La première journée fut consacrée aux hautes études. Elle débuta par un discours du président de l'Uni-

versité de la Floride, M. John-I. Tigert, "Le défi à l'universitaire"; au déjeuner, on discuta l'éducation des adultes comme fonction de l'Université d'Etat et comme problème national, et, le soir, on continua la discussion du matin, et le R. P. Harold-A. Gaudin, S.J., président de l'Université Loyola, et M. Thomas-O. Walton, président du collège d'agriculture du Texas, reprirent, avec M. Tigert, déjà nommé, le sujet: "Le défi à la haute éducation dans le Sud, de nos jours". Je n'assistai pas à cette séance, ayant été invité, ce soir-là, à un dîner donné par la Faculté de droit; mais le R. P. Gaudin semble avoir eu les honneurs de la soirée. Six jours plus tard, quand les comptes rendus stéréotypés ou préparés d'avance eurent cessé d'intéresser le public, un grand journal de la Nouvelle-Orléans, *l'Item*, revenait sur le discours du Père Gaudin, dans un article de près d'une colonne, intitulé "Il a sonné une cloche", qui débute ainsi: "Le président de Loyola a laissé tomber quelques-unes des plus sages remarques faites au cours des intéressantes séances de l'Université de la Louisiane la semaine dernière. Quelques-unes des choses qu'il a dites devraient être dites plus souvent par les éducateurs, et mises en pratique dans leurs institutions." Le journal cite quelques remarques: "La haute éducation n'est pas pour l'aristocratie de l'argent, mais pour l'aristocratie de l'intelligence."

"Elle ne doit pas être abaissée au niveau des incapables, mais les capables devraient être élevés au niveau de la haute éducation.

"Notre noble effort pour rendre universelle la haute éducation a été un insuccès presque complet...

"Nous reconnaissons tous que tous ne peuvent pas espérer devenir des

joueurs de foot-ball ou des lutteurs; cependant on admet généralement que tous peuvent recevoir la culture générale qu'atteste un diplôme de bachelier."

J'ai cité avec plaisir l'éloge de l'*Item* à l'adresse du Père Gaudin quand j'eus l'avantage de rencontrer le Père Gaudin à Loyola, où je fis une conférence aux étudiants en droit. Le Père Gaudin, qui avait dû se faire remplacer, l'année précédente, quand la mission française tint une séance à la salle Marquette, est l'amabilité même. Il me parla de plusieurs jésuites canadiens, le père Dugré, entre autres, et nous pûmes constater une commune admiration pour les vertus du regretté Père Jacques Dugas.

Mais revenons à Bâton-Rouge.

Au déjeuner du lendemain, des problèmes de l'enseignement de l'agriculture et du génie civil furent discutés; puis au diner, des discours de félicitations de la part des doyens des Facultés de droit de Tulane, Loyola et du Mississipi, un discours du juge Doré, de la Cour d'appel de la Louisiane, et enfin celui du juge Hutcheson, du Texas, très drôle, paraît-il, mais qui m'empêcha d'entendre *La Traviata*.

Le troisième jour, d'autres discours de félicitations au déjeuner, par les présidents de différents collèges des Etats voisins.

A ce déjeuner se passa un incident qui aurait pu être ennuyeux. Le premier orateur — dont le nom ne figurait pas sur le programme imprimé — fut M. Fulvio Suvich, ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis, qui venait recevoir un doctorat en droit. Il vanta la culture latine, remontant à la fondation de l'Université de Pavie, et fit un bel éloge de l'Université de la Louisiane.

Après des discours de félicitations dont j'ai parlé, le représentant de la presse se leva. C'était M. Walter H. Harrison, ancien président de la Société Américaine des rédacteurs de journaux, autrefois attaché à la *Tribune*, de Winnipeg et maintenant administrateur du *Times*, d'Oklahoma City. Il attaqua immédiatement l'ambassadeur d'Italie qui aurait dit que Mussolini n'est pas un dictateur, mais un homme qui doit sa situation au Roi et qui ne peut que recommander des lois. M. Harrison qualifia Victor-Emmanuel III de "roi marionnette", rappela qu'il avait entendu, l'été dernier, Mussolini, au pied de la statue de Victor-Emmanuel, demander aux femmes qui l'entouraient si elles lui donneraient leurs fils pour l'armée, et qu'elles avaient répondu "oui, oui". "Je n'ai rien contre l'Italie, ajouta l'orateur, mais si c'est là de la démocratie, nous n'en voulons pas aux Etats-Unis". Tout cela, à propos des félicitations de la presse à l'Université.

Le président, M. Monroe Smith, sentit le besoin de rectifier les déclarations de l'orateur, et, à la fin du déjeuner, le gouverneur Lèche revint sur le sujet. Tous deux se tirèrent le mieux possible du mauvais pas de M. Harrison et l'ambassadeur protesta de sa mission pacifique.

Ces attaques contre l'Italie — il y en avait eu une la veille, paraît-il, à l'Université — sont fréquentes dans la presse américaine, et l'Italie vient d'expédier aux Etats-Unis un représentant accrédité, chargé de réfuter quelques-unes des assertions fantaisistes dont la grande presse américaine semble avide par le temps qui court.

Le lendemain, à l'hôtel, au petit déjeuner, M. Harrison vint s'asseoir

en face de moi, probablement pour avoir mon opinion sur les événements de la veille. J'eus la charité de la lui cacher, et nous parlâmes de Winnipeg, où il semblait surtout connaître des politiciens discrédités, le seul personnage que nous connussions tous les deux étant sir James Aikins. Je lui demandai s'il connaissait un certain citoyen de Winnipeg, universellement respecté. Il me répondit par un "non" qui me fit croire qu'il le connaissait trop, à son goût! Alors nous parlâmes de choses plus banales encore.

La séance de clôture eut lieu au Théâtre Grec, dont la dédicace eut lieu ce soir-là, avec présentation par le gouverneur Lèche et acceptation par le président Monroe Smith. La cérémonie fut précédée d'une invocation par S. E. Mgr Joseph-François Rummel, le très distingué archevêque de la Nouvelle-Orléans (un futur cardinal?) qui travaille en ce moment à son grand Congrès eucharistique, annoncé pour le 17 octobre et les jours suivants.

Le discours de circonstance fut prononcé par M. Gordon-J. Laing, doyen émérite de la Faculté des lettres de l'Université de Chicago. M. Laing, Ontarien de naissance, fut un an doyen de la Faculté des Arts de l'Université McGill. C'est un grand ami de Stephen Leacock. Dans un discours qui nous a fait apprécier quel homme remarquable McGill s'était procuré pendant une année, "Education libérale et hautes études", M. Laing s'est élevé contre la spécialisation à outrance. L'idée n'est pas nouvelle: Edmond Picard, en Belgique, et bien d'autres ailleurs, l'ont déjà exprimée; mais elle a besoin d'être répandue en Amérique, et M. Laing lui a apporté

le puissant appoint de sa grande autorité.

Ce discours fut suivi de la collation des degrés. Cette cérémonie me permit de constater un point de ressemblance entre les universités canadiennes et américaines. Là comme chez nous, les docteurs en philosophie, même *honoris causa*, sont généralement des philosophes, les docteurs ès sciences, des scientifiques, les docteurs ès lettres, des littérateurs; mais les docteurs en droit sont tout ce qu'on voudra. Cette vérité m'est apparue avec une clarté fulgurante quand le président de l'Université, appelant d'une voix forte M. Henry A. Wallace, secrétaire du ministère de l'agriculture à Washington, lui tint à peu près ce langage: "Monsieur, depuis que le gouvernement de la République vous a appelé à vos hautes fonctions, notre race chevaline a trouvé en vous un père; nos vaches sont bien gardées contre la contamination; nos porcs font l'admiration de l'étranger, et vous parlez engrais mieux que personne. C'est pourquoi (conclusion irrésistible), l'Université de la Louisiane s'honore en vous conférant aujourd'hui le titre de docteur *en droit*".

Il n'y eut, ce soir-là, qu'un seul docteur ès lettres, M. Emile Lavrière, auteur de la *Tragédie d'un peuple*, qui venait de terminer un cours de littérature française à l'Université. L'ambassadeur d'Italie et M. Gordon Laing (qui était déjà docteur ès lettres) furent faits docteurs en droit.

L'éclat de cette cérémonie fut rehaussé par la présence d'une soixantaine de représentants d'universités américaines — les anciennes, comme Harvard (1636), et les nouvelles, comme l'Institut du sud-est de la Louisiane (1925), tous portant la toge (quelquefois de

couleur), la toque et les couleurs de leurs facultés respectives. A ce groupe imposant se joignaient des représentants de sociétés savantes, éducationnelles et professionnelles.

M. le consul général de France et madame la comtesse de la Grèze, venus ce matin-là pour la dédicace de la maison française, en l'absence de l'ambassadeur, M. Doynel de Saint-Quentin, retenu à Washington par les événements d'Europe, étaient dans l'auditoire. Je leur fis à tous deux des adieux un peu rapides, comptant les retrouver le lendemain à Lafayette, en quoi je me trompais.

Cette collation de degrés fut suivie d'une autre collation, chez le gouverneur Lèche, où ceux qui s'étaient vus, plus ou moins régulièrement, depuis trois jours, eurent l'occasion de se faire leurs adieux. Je fus ramené à mon hôtel par M. James T. Connor, le doyen de la Faculté de Droit de Loyola, et sa charmante épouse, née d'un père belge et d'une mère nicaraguayaise, qui, pendant mon séjour à Bâton-Rouge, s'étaient imposé la tâche de me faire parcourir dans leur auto, les trois milles qui séparaient nos hôtels de l'Université.

Le lendemain matin, M. et madame Porterie venaient me chercher pour m'amener à Lafayette, où se sont déroulées les cérémonies dont j'ai déjà parlé.

Les séances particulières

Les séances générales dont j'ai parlé forment, si je puis m'exprimer ainsi, les majuscules de la besogne accomplie. Les minuscules, celles qui forment les mots et les phrases, ce sont les séances particulières.

Pour ces séances, naturellement, les éducateurs présents se divisaient et se formaient en groupes.

Le premier groupe discuta, pendant deux séances, les problèmes de l'éducation des adultes, amorcés au déjeuner du mercredi.

La Louisiane étant un Etat essentiellement agricole, et l'Université étant en même temps un collège d'agriculture, ce sujet fut discuté à fond. Les professeurs d'agriculture se divisèrent en trois groupes, dont chacun tint deux séances, des discours sur des sujets agricoles furent prononcés aux déjeuners du jeudi et du vendredi, d'autres le vendredi matin, à la dédicace du Centre agricole, et enfin le vendredi après-midi eut lieu la séance de clôture.

Le génie civil tint trois séances et fut le sujet d'un discours au déjeuner du jeudi.

Les problèmes éducationnels et le journalisme furent chacun l'objet d'une séance. Il en fut également de la section des langues romanes, qui tint une séance après la dédicace de la maison française. Cette séance fut présidée par M. l'avocat général Porterie; l'ambassadeur d'Italie et le comte de la Grèze, représentant l'ambassadeur de France, y prononcèrent des discours, et la partie technique qui suivit fut présidée par M. J. K. Ditchy, professeur de langues romanes à l'Université de Tulane, des travaux y furent lus par M. Emile Lauvrière, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, M. Nicholson B. Adams, professeur d'espagnol à l'Université de la Caroline du Nord, et M. Michel-Ange Vaccariello, professeur d'italien au collège Williams.

J'ai gardé pour la fin la section des juristes. Elle a tenu trois séan-

ces, à part la dédicace de la salle Lèche, le jeudi, et le dîner du jeudi, où tous les discours furent prononcés par des juristes. Ces trois séances furent consacrées à l'orientation des études juridiques, à celle de la procédure, et enfin à la situation du droit civil en Amérique.

Je crois pouvoir affirmer sans crainte que cette dernière séance fut la plus remarquable des trois. Certainement aucun des travaux lus dans cette section ne peut se comparer à celui que M. Roscoe Pound, doyen émérite de la Faculté de Droit de Harvard, ne lut pas, mais récita, après avoir mis son manuscrit dans sa poche, sur l'influence du droit civil en Amérique.

“La renaissance du droit civil en Louisiane, grâce à l'enseignement donné dans les Facultés de droit, et le réveil du droit comparé à travers le monde sont d'une importance capitale, dit-il, dans l'histoire de l'influence du droit civil en Amérique.

“Ces deux événements ont empêché l'influence du droit civil de s'éteindre en Amérique, en dehors de la Louisiane. Au point de vue de l'influence permanente du droit civil sur le droit américain, si la méthode suivie dans les codes tient la première place, l'influence du droit civil comme droit comparé la suit de près.”

Tout ce discours, fort bien résumé dans le *Morning Advocate* de Bâton Rouge, est à lire. Il constitue le plus bel éloge qui puisse être fait de la supériorité du droit civil sur le *common law*.

Inutile de dire que, venant immédiatement après ce chef d'oeuvre, mes remarques sur la situation du Code civil en Québec durent pa-

raître bien enfantines. Seules, l'indulgence et la sympathie de l'auditoire m'empêchèrent de m'effondrer dans mon fauteuil avant la fin de mon discours.

Le dernier orateur fut M. John-H. Tucker, avocat de Shreveport, ancien élève de l'Université de la Louisiane et auteur d'un travail sur les sources du droit louisianais, qui a été réimprimé par le gouvernement à la tête du projet de code civil et du code de procédure qui vient d'être distribué, publication d'une importance capitale, épuisée et oubliée, que M. l'avocat général Porterie a eu l'heureuse idée de remettre à la portée des juristes.

Au cours de ses remarques, M. Tucker attira l'attention de ses auditeurs sur l'annonce faite la veille par le président de l'Université, de la création d'un "institut de droit" adjoint à la faculté, pour assister dans la compilation projetée des codes, dans la préparation de la législation, faire des recherches et proposer des réformes législatives. Le conseil de l'institut se composera de juges, d'avocats, de professeurs et de fonctionnaires. Il est possible qu'on y admette des étrangers.

Quelques-uns d'entre nous, M. le juge Mignault, par exemple, ont déjà déploré ce que l'on pourrait appeler l'agonie du droit civil en Louisiane, avec le résultat qu'à la bibliothèque du Barreau de Montréal, les recueils de décisions louisianaises ont été mis au rancart et que l'abonnement à la *Tulane Law Review* a été abandonné. Cette agonie, le professeur Gordon Ireland, de Bâton Rouge, a cru la constater et il en a fait un sujet d'article de revue. Aussitôt, trois des professeurs de Bâton-Rouge, M.

le doyen Paul-M. Hébert, Mme H.-S. Daggett, et M. Joseph MacMahon, avec la collaboration de notre concitoyen, M. Joseph Dainow, ripostèrent par une revue des progrès récents de l'enseignement du droit civil. M. le professeur Leonard Greenburg, de Bâton Rouge, quoique frappé par les arguments de M. Ireland, voit un rayon d'espoir. M. Greenburg est chargé d'enseigner le français juridique. Si le droit civil a perdu du terrain, dit-il, c'est dû aux juges, et plus encore aux avocats. A Bâton Rouge où il n'y a que des professeurs de carrière, cette influence se fera moins sentir, et les professeurs pourront plus facilement remonter aux principes.

En matière de droit comme en matière de langue, nous sommes un peu les gardiens de nos frères louisianais. Nous avons peut-être gâté ce qu'on nous a laissé, mais à coup sûr nous l'avons conservé. Comment pouvons-nous les aider? Je n'en sais rien encore. Pour le moment, tout ce que j'ai pu faire, ce fut d'inviter mes auditeurs à se joindre à nous quand nous recevrons, en 1939, l'Association Henri-Capitant pour la culture juridique française. Mon auditoire, bien composé, était forcément restreint. A Loyola, la semaine suivante, j'ai répété l'invitation aux étudiants qui venaient me faire l'honneur de me nommer membre honoraire du cercle juridique Saint-Thomas-Morus, et quatre ou cinq d'entre eux ont, après ma conférence, exprimé au Père Gaudin le désir d'accepter l'invitation.

Il y a là, pour notre groupe de l'Association Henri-Capitant, toute une propagande à faire. Si nous réussissons alors à frapper nos hô-

tes louisianais comme l'ont fait les organisateurs du Congrès de la langue française tenu l'an dernier à Québec, nous aurons fait beaucoup pour rapprocher ceux qui, jusqu'à 1759, avaient avec nous un chef spirituel commun: l'évêque de Québec.

Deux jours près du bayou Tèche

I. Lafayette et Saint-Martinville

Dois-je parler du bayou Tèche? J'en avais certainement l'intention, ne fût-ce que par reconnaissance envers ceux qui me l'ont fait visiter. Mais depuis ce séjour, M. le docteur René Cruchet, de Bordeaux, qui fait actuellement des conférences à Bâton Rouge, sur des sujets médico-littéraires, a bien voulu m'offrir un exemplaire de sa brochure: "En Louisiane; légendes et réalités". Alors j'ai songé au geste de saint Bonaventure lorsque le pape d'alors lui ordonna, ainsi qu'à saint Thomas d'Aquin, de composer une hymne. Quand les concurrents furent en présence devant leur juge, saint Thomas parla le premier, et pendant qu'il lisait, saint Bonaventure, se sentant vaincu, déchirait son manuscrit qu'il tenait derrière son dos.

Je n'aurais même pas le mérite de saint Bonaventure, car, jusqu'à présent, je n'ai pas de manuscrit, pas même de notes, et renoncer à un texte qui n'existe pas n'est pas chose difficile. Mais ce serait mal reconnaître les politesses dont j'ai été l'objet. Tant pis! quand l'inspiration manquera, je citerai le docteur Cruchet, dont le livre est encore peu connu.

Donc, le lendemain de la collation des degrés à Bâton-Rouge, l'avocat général et madame Porterie venaient me chercher en auto pour me conduire à Lafayette. On commence par traverser, en bateau, le Mississipi.

*Salut, Père des eaux, fécond
Meschacébé*

Sur la route, M. Porterie, avec une complaisance inépuisable, m'explique le genre de culture auquel on se livre dans les endroits que nous traversons. Comme j'évite de poser des questions pour ne pas étaler mon ignorance en matière agricole, il trouve que je ne suis pas curieux! Nous n'avons guère que des champs devant les yeux, car, entre Port-Allen et Pont-Breaux, soit à quelques milles du départ et de l'arrivée, il y a peu de villages importants. A mi-chemin, on traverse l'Atchafalaya, c'est-à-dire la Grande Rivière, qui va se jeter dans le Bayou Tèche, que les cartes routières de "Shell" appellent peu poétiquement "Grand lac".

Au bout de deux heures et demie, nous arrivons à Lafayette. Ici, je cède la parole au docteur Cruchet:

"La luxuriance de la nature est extraordinaire, et à quelques mètres du centre urbain, on est en pleine forêt aux chênes séculaires, mais où s'élèvent aussi des palmiers, pins, platanes, figuiers, et souvent des cyprès. Dans les jardins, à la belle saison du printemps, c'est une gamme infinie de fleurs où dominent les roses et les pensées; mais les magnolias embaument dès que leurs boutons s'épanouissent, et les camélias, les jas-

mins et les lis poussent avec une magnificence que l'on ne voit que dans ces climats exotiques. Les habitations de bois sont coquettes, confortables, à un étage souvent, avec des galeries au rez-de-chaussée et des toits en pente douce qui ont conservé leur aimable facture française. Les vérandas, qui s'ouvrent sur des avenues bordées de palmiers et de chênes ou sur des jardins ombragés, présentent extérieurement des treillages à claire-voie sur lesquels grimpent les plantes à la bonne saison : c'est le pays des fleurs avec toute sa tranquillité paisible. . .

"Si les heures de la journées sont en été d'une chaleur pénible, celles du lever du jour s'y montrent au contraire d'une fraîcheur délicieuses, et, dès l'aube, le gazouillis des oiseaux, inouï, prodigieux, infernal, vous réveille dans l'enchantement de la nature en fête" . . .

Voilà Lafayette, tel que l'oeil exercé du docteur Cruchet a pu le voir, et tel que je ne serais pas arrivé à le décrire. J'ai d'ailleurs fort peu d'occasions de le voir : à l'arrivée, nous montons faire notre toilette à l'hôtel pour nous rendre à l'Université où le déjeuner va commencer, et, l'après-midi, quand les discours dont j'ai déjà parlé seront terminés et les poignées de main échangées, il sera déjà presque temps d'aller dîner.

Parmi ceux qu'il m'a été donné de connaître, à l'issue de la séance de l'après-midi, et dont, hélas ! les noms m'échappent pour la plupart, deux des plus aimables avaient certainement été M. Wade Martin, fils, attaché au cabinet de l'avocat général, à Bâton-Rouge, et fils du député de la circonscription, et Mlle Juliette Bonnette, de Bâton-Rouge, qui l'accompagnait. J'igno-

rais alors que j'aurais le plaisir de me promener avec eux le lendemain. Mlle Thériot me réservait des surprises.

La première surprise fut d'apprendre que le lendemain, dimanche des Rameaux, il y avait une messe — la deuxième — à six heures et demie, puis une autre à huit heures — mais celle-là pour les enfants seulement, — et ensuite à neuf et dix heures.

Mlle Thériot décide que nous irons à la messe de six heures et demie, ce qui va forcément abréger la soirée de la veille.

Nous allons donc dîner assez tôt, la famille Thériot et moi, dans un restaurant fort pittoresque, situé tout au bout de la ville.

Le lendemain, à six heures un quart, mes hôtes d'hier sont à l'hôtel pour m'amener à la cathédrale. Elle est remplie, et nous devons nous séparer pour trouver des places. Au prône, le grand vicaire parle en français, d'abord, puis, plus longuement, en anglais. Il recommande aux hommes de n'aller communier que lorsque toutes les dames se seront approchées de la Sainte Table, recommandation dont je pus constater l'utilité quand je vis qu'il y avait plus d'hommes que de femmes qui allaient communier. La retraite des hommes venait de se terminer, et le dimanche des Rameaux est, dans le diocèse de Lafayette, une des grandes fêtes de l'année. Dans l'après-midi, les hommes de la Société du Saint Nom de Jésus font une procession dans la ville.

Après un excellent déjeuner, pris chez Mme Thériot, nous partons, Mlle Thériot et moi, pour Saint-Martinville. Il fait une journée admirable, et le paysage, par endroits, est ravissant.

Nous prenons le chemin des écoliers, pour passer par Pont-Breaux, un village purement acadien, où l'on ne voit guère, sur les enseignes, que des noms français.

Nous arrivons à Saint-Martinville pendant la messe et remisons notre auto — j'en parle comme la servante d'un curé parlait de "notre vache" — devant l'église. Un sergent de ville, irlandais, s'approche de Mlle Thériot et lui dit, en français, qu'il y a eu, ce matin, quinze mille communions. Comme elle en paraît surprise, la population de Saint-Martinville étant d'environ 2,500, il se corrige et dit quinze cents. C'est déjà beau, d'autant plus que, pour la grand'messe, qui se chante en ce moment, l'église est tellement remplie que beaucoup doivent entendre la messe dehors.

Force nous est donc d'aller inspecter les environs, qui m'avaient laissé, l'an dernier, une impression profonde.

Saint-Martinville, c'est le pays de l'Évangéline de Longfellow, qui s'appelait Emmeline Labiche.

Emmeline Labiche était la jeune fille la plus accomplie du village de Saint-Gabriel, en Acadie. Elle était orpheline et avait été adoptée. Son fiancé — le Gabriel du poème de Longfellow — s'appelait Louis Arceneaux. Lors du "grand dérangement", Louis, qui avait voulu résister aux officiers anglais, fut blessé par eux, sous les yeux de sa fiancée, qui s'évanouit, et poussé dans un bateau qui fit voile immédiatement. Emmeline et sa mère adoptive furent déposées au Maryland, puis partirent — à pied, vraisemblablement — pour la Louisiane. Emmeline, inconsolable, ne prêtait aucune attention aux paysages qui se déroulaient sous ses yeux. Au Poste des Attakapas, où la po-

pulation était venue à leur rencontre, Emmeline remarqua, à l'écart, sous un chêne, Louis Arceneaux, et se précipita vers lui. Hélas! ce fut, à rebours, l'histoire d'*Auld Robin Grey*, ou de *Jean-Marie*. Louis Arceneaux était marié. Du coup, Emmeline en perdit la raison.

Tel est — en résumé — le récit du juge Voorhees, dans ses "Réminiscences acadiennes". Le chêne sous lequel se tenait Louis Arceneaux existe encore: c'est un des plus beaux arbres de la région. Tout près, on a érigé la statue d'Évangéline, don de Dolorès del Rio, l'artiste de cinéma qui a créé le rôle, filmé à l'endroit même. Chose étonnante, personne, pas plus cette année que l'an dernier, n'a pu me donner le nom du sculpteur.

Sur le socle du monument a été placée l'épithaphe qui était autrefois au cimetière, et qui se lit ainsi:

EVANGELINE

Emmeline Labiche

Vieux cimetière de St-Martin

Mémoire des Acadiens de 1765

L'histoire du juge Voorhees ne dit pas si la vie de Louis Arceneaux fut empoisonnée par les conséquences de son infidélité. Ce que l'on sait, c'est qu'il acquit une certaine aisance, puisqu'il habita une maison fort confortable, située à deux kilomètres environ de l'endroit où il avait revu sa fiancée, maison au milieu d'un parc dont l'Etat a fait l'acquisition, et qui est appelée, une fois le parc embelli, à devenir un musée.

En attendant la fin de la messe, nous nous promenons le long du bayou Tèche, sur les eaux duquel

flottent des touffes de lavande, pour voir deux chênes plus gros que celui d'Évangéline.

Ces bords du bayou Tèche laissent une impression de paix et de sérénité que je ne me rappelle avoir trouvée nulle part ailleurs. Une Louisianaise du nord, très éprouvée dernièrement, a ressenti la même impression, et parle de s'y fixer. Pour nous, Canadiens, ce serait aller chercher le repos après un voyage fatigant!

En approchant de l'église, nous apercevons M. Martin, fils, et mademoiselle Bonnette, et j'apprends que, le reste de la journée, nous voyagerons à quatre, dans l'auto de M. Martin.

Nous entrons dans l'église, vide maintenant, et que je voulais revoir.

"C'était une humble église au cintre surbaissé, L'église où nous entrâmes," mais elle contient au moins quatre objets intéressants: le maître-autel, en marbre, le chemin de croix, venu de France, et qui m'avait frappé l'an dernier, une grotte, imitée de celle de Lourdes, oeuvre d'un "octoroon", et enfin, au-dessus du maître-autel, un grand tableau représentant saint Martin de Tours partageant son manteau avec un pauvre. Tout ce qu'on peut dire de ce tableau, c'est qu'il a coûté \$50,000. L'auteur en est aussi inconnu que celui de la statue d'Évangéline.

A tort ou à raison, je trouve à ce tableau un air de "déjà vu". Nous sommes allés, ma femme et moi, avec des amies belges, voir dans un village perdu des environs de Bruxelles un Saint-Martin de Van Dyck qui venait d'acquérir une certaine popularité parce que le gouvernement belge avait fait faire une copie de ce tableau pour l'of-

frir à Brant Whitlock, l'ambassadeur américain, en reconnaissance de ses bons offices pendant l'occupation allemande. Je crois reconnaître le rouge du manteau. Brant Whitlock aurait-il songé à se débarrasser d'un tableau fort beau, mais encombrant, ou bien aurait-il permis qu'on en fit une copie? Je n'eus pas le temps de résoudre cette question.

Nous allons alors, tous les quatre, rendre visite à monsieur Wade Martin, père, le député. On nous reçoit, très aimablement, et sans cérémonie, dans la chambre à coucher des maîtres, qui est au rez-de-chaussée, et où plusieurs visiteurs sont déjà réunis. On nous offre le café, suivant l'habitude du bayou Tèche. Ce pays partage avec la Hollande la coutume de boire du café à toute heure du jour. Serait-ce un trait commun à tous les endroits de faible altitude, où le besoin de stimulants se fait plus impérieusement sentir? On le croirait, à voir la popularité, en Louisiane, du coca-cola.

Avant de quitter Saint-Martinville, nous allons rendre visite à M. André Olivier, l'épicier historien, qui nous montre, dans son magasin, des souvenirs acadiens, et qui raconte l'histoire de sa petite patrie mieux que personne. M. Olivier nous conduit ensuite chez lui. Il a refait sa maison suivant la mode ancienne, avec un escalier extérieur qui conduit au premier étage. Il a aussi une fontaine remarquable fabriquée par lui-même avec de vieux objets recueillis de part et d'autre.

M. Olivier est venu au Canada, dont il a conservé, comme tous ceux de ses compatriotes que j'ai vus, un excellent souvenir.

M. Martin avait obtenu qu'un des employés du palais de justice irait me faire voir les archives fort intéressantes qu'on y conserve. Mais nous nous sommes fait attendre, et notre cicerone s'en est allé déjeuner. Nous remettons cet examen au retour. Mais, cette fois aussi, nous nous attardons. Ce sera pour mon prochain voyage. Franchement, par un dimanche ensoleillé, en jeune et agréable compagnie, est-il bien à propos d'examiner des registres poussiéreux?

II. La Nouvelle-Ibérie — "Oakland Manor" — L'Allée des Pins — Le Lac du Sacrifice

Après avoir pris congé de M. Olivier, et fait notre deuil des dossiers du Palais de Justice et de l'imprimerie de M. Lazare Bienvenu, où l'on publie des journaux depuis 1785, nous songeons à déjeuner et nous nous dirigeons vers la Nouvelle-Ibérie, où nous entrons chez un Italien pour qui la cuisine créole n'a pas de secrets. M. l'avocat général Porterie a donné ordre à son chef de cabinet, M. Wade Martin, fils, de se charger de toutes les dépenses de la journée, et celui-ci remplit généreusement son mandat.

La Nouvelle-Ibérie est appelée "la ville-reine" du bayou Tèche. Elle fut fondée en 1779 par des Espagnols, qui lui donnèrent son nom. Plus tard, Français et Acadiens s'y installèrent, et, en 1803, elle passa aux Etats-Unis, avec le reste de la Louisiane. En 1835, elle fut élevée au rang de cité, et a maintenant une population de 8,000 habitants. Elle possède un beau Palais de Justice, — ancien — où furent reçues, l'an dernier, les missions françai-

se et canadienne, et une fort jolie église, desservie par Mgr Langlois, que j'avais rencontré la veille à Lafayette.

Mais son charme principal réside dans ses maisons particulières, "Les Ombres", propriété de la famille Weeks (le propriétaire actuel, M. Weeks Hall, est un peintre) depuis plus de cent ans; "Belmont", autrefois résidence des gouverneurs espagnols, aujourd'hui propriété de la famille Wyche, et beaucoup d'autres, parmi lesquelles il faut mentionner la maison de l'avocat Burke, où descendit, en 1928, M. Paul Claudel, ambassadeur de France.

Nous visitons d'abord "Les Ombres", ouverte au public depuis quelques années, et que je reverrai plus en détail demain, puis nous filons vers Franklin, pour voir "Oakland Manor". Entre la Nouvelle-Ibérie et Franklin est le village de Jeannerette, où nous apercevons la maison Monot, belle construction de style colonial.

"Oakland Manor" fut construite dans le premier quart du siècle dernier par Alexander Porter, premier juge en chef de la Cour Suprême de la Louisiane, plus tard élevé au rang de sénateur. Parmi les visiteurs d'alors était le sénateur Henry Clay, plus tard aspirant à la présidence des Etats-Unis, et que la postérité n'a pas oublié, grâce au cigare qui porte son nom. C'était alors la plus belle habitation des Etats du Sud, et nombreux sont les mariages aristocratiques qui y furent célébrés. La guerre civile, des changements de propriétaires, et l'indifférence de plusieurs d'entre eux, amenèrent la détérioration du manoir. Cependant, Longfellow y séjourna et y composa, sous un chêne que l'on montre encore — il est maintenant entouré d'un ter-

rain de golf — une bonne partie de son "Evangéline".

Pendant la guerre, Jefferson Davis était président des Etats du Sud — il a ensuite habité à Montréal, rue de la Montagne, près de la rue Osborne, une maison de pierre qui fut ensuite occupée par M. Drummond, le médecin poète, et qui existe encore. C'est dans la grande salle d'"Oakland Manor" que l'ambassadeur de France lui fit part de la résolution de son pays de ne pas intervenir dans la guerre de sécession.

Au commencement de ce siècle, alors que la navigation fluviale florissait encore, un jeune pilote nommé Clyde-A. Barbour, de Houston, Texas — nous sommes nés la même année, mais là, malheureusement, s'arrête la ressemblance entre lui et moi — était souvent appelé à naviguer sur le bayou Tèche. Les sinuosités du cours d'eau — Tèche est un mot indien qui signifie serpent, — le forçaient à prêter une attention spéciale quand il passait devant le manoir en décadence. Du haut de sa cabine, il le contemplait souvent, et se disait, comme chantait Mignon: "C'est là que je voudrais vivre!"

Ce rêve, qui semblait insensé, il l'a réalisé. Le pilote devint capitaine, puis propriétaire d'une flotte de bateaux, puis, marchand de bois et propriétaire de puits d'huile, au Mexique et en Louisiane; c'est lui qui introduisit, en Louisiane, le chauffage à l'huile dans les raffineries de sucre. Bref, il acheta "Oakland Manor" et se mit en frais de le restaurer.

Dire qu'il a rendu à la demeure du juge Porter toute son ancienne splendeur serait demeurer au-dessous de la vérité. Les pavés du rez-de-chaussée sont de marbre prove-

nant de l'ancien hôtel Saint-Charles, de la Nouvelle-Orléans; dans un des cabinets figure un écritoire qui a appartenu, dit-on, à Napoléon; une tapisserie vient, paraît-il, du palais de Versailles; des vases anciens, de toute provenance, ornent les salons. La chambre qu'occupait Henry Clay a été conservée intacte, avec son lit à quatre colonnes, et, à côté, la baignoire creusée par des esclaves dans un bloc de marbre. Bref, "Oakland Manor", qui est ouvert au public, est une demeure que l'on ne s'attend guère à trouver aux Etats-Unis. Quant aux jardins, tout ce que la Louisiane peut produire, ou importer avec succès, y figure. Je regrette que la mission française n'ait pu s'arrêter une heure dans cette maison remarquable. Les connaisseurs de France auraient pu nous donner leur appréciation sur la décoration de cette maison, et peut-être — qui sait? — nous mettre en garde contre des admirations exagérées. Mais comme dit l'Anglais: *When ignorance is bliss, it's folly to be wise*. Je quitte donc la maison plein d'enthousiasme.

Nous profitons des dernières heures du jour pour traverser "l'allée de pins", ainsi appelée parce qu'elle est surtout plantée de chênes, et nous rendre au Lac du Sacrifice (Catahoula), le pays par excellence des légendes louisianaises.

Puis nous retournons saluer M. et Mme Wade Martin et nous repartons avec Mlle Jeanne Martin et une de ses amies, Mlle Dugas. Nous reprenons l'auto de Mlle Thériot et nous nous rendons au Pont Breaux, dîner chez un M. Hébert, dont la cuisine est justement vantée. Je devais faire, au milieu de cette jeunesse, figure d'ancêtre: mais je n'y puis rien.

Vers neuf heures et demie, nous nous séparâmes; nos amis retournèrent à Saint-Martinville, pendant que Mlle Thériot et moi rentrons à Lafayette. La nuit est superbe, grâce à la pleine lune, dont, en passant devant la cathédrale, nous admirons les rayons d'argent sur les pierres rouges. C'est la fin d'un beau jour.

L'île Avery — Retour à la Nouvelle-Orléans

Le lendemain, je m'éveillai de bonne heure et voulus revoir la cathédrale, non plus remplie comme la veille, mais à peu près vide, comme l'an dernier, lorsque M. Maurault — comme on disait alors — et le P. Pouliot y célébraient la messe à peu près exclusivement pour la princesse Achille Murat et moi. Décidément, elle est très bien, cette église, et les beaux chênes qui l'entourent en font valoir les couleurs et les proportions.

Après la messe, au lieu de me diriger, comme l'an dernier, vers le cimetière (ou, comme on épèle au bas du monument d'Évangéline, au cimetière), pour y lire des inscriptions intéressantes, je vais rendre visite à Mgr Jeanmard. C'est lui-même qui m'ouvre la porte et il me reçoit avec une cordialité charmante. Son diocèse, dit-il, est le plus catholique des États-Unis et il constate un renouveau de foi chez les fidèles. Mais le diocèse est immense (je me rappelle que l'an dernier un de ses prêtres, M. Gauthier, de Saint-Théodore d'Acton, prétendait desservir une paroisse aussi grande que le diocèse de Saint-Hyacinthe) et les ouvriers manquent à la vigne. — Il me faudrait, dit Monseigneur, des prêtres canadiens ou acadiens.

A l'hôtel, M. Edouard Pérot, ce pionnier de l'enseignement du fran-

çais à Lafayette, m'attendait. Il a déjà donné une leçon. Puis vient Mlle Thériot, qui m'apporte mon courrier et me fait ses adieux.

Ce sont aussi mes adieux à la population française de la Louisiane. Des amis du nord de l'Etat perdus de vue depuis dix ans, sont arrivés d'hier pour me montrer ce qu'ils considèrent le plus intéressant en Louisiane.

Les amis de ce pays-là
Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.

Je leur décris ce que j'ai vu la veille et nous partons. Pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, il faut bien passer quelques endroits déjà vus, comme la Nouvelle-Ibérie; mais nous faisons, en sens inverse, à peu près le chemin parcouru l'an dernier par la mission Cavalier de la Salle. Je dis à peu près, car nous ne reverrons ni le Pont Breaux ni Saint-Martinville, et nous longerons simplement Houma, où nous nous sommes arrêtés l'an dernier.

A la Nouvelle-Ibérie, nous déposons dans un hôtel nos colis encombrants et les remplaçons — avantageusement — par un monsieur très aimable, qui se fait notre cicerone. Ce monsieur — dont j'oublie le nom — est déjà venu à Montréal et, pour fêter le visiteur étranger, apporte, pour déguster sur les bords du bayou, dans le jardin du manoir entrevu hier, "Les Ombres", une bouteille de *Canadian Club Whiskey*. Grâce à lui, nous pénétrons à l'intérieur du manoir dont je n'ai vu hier que les jardins: c'est d'ailleurs ce qu'il y a de mieux. Mais aujourd'hui, nous sommes seuls, et pouvons admirer à notre aise.

De là, nous quittons la grande route et prenons, à droite, un chemin qui conduit à l'île Avery.

L'île Avery est la propriété, et le dada, de M. Edward Avery McIlhenny, "M'sieu Ned", comme l'appellent les braves gens de là-bas. M. McIlhenny a une fortune comme d'autres ont les cheveux: poivre et sel. Le sel est extrait d'une mine qui se trouve sur l'île et qui est, paraît-il, fort intéressante à visiter. Le poivre rouge sert à fabriquer le tabasco.

Depuis 1892 en particulier, M. McIlhenny s'applique à réunir sur son île des arbres, des fleurs, et surtout des oiseaux exotiques. Je laisse la parole à M. le docteur Cruchet, qui qualifie l'endroit de paradis terrestre:

"Cette cité des oiseaux, dit-il, est encore plus une cité des fleurs, et ceci émerveille encore davantage le spectateur ébloui devant une telle féerie de couleurs. La description en est impossible. On se promène sur des gazons doux au pied, sous des forêts de chênes gigantesques avec leur mousse espagnole, de pins, de palmiers, de magnolias, d'orangers, de bambous de Chine aux troncs énormes, de vignes vierges transformées en arbres et partout des massifs où toutes les espèces florales de l'univers sont représentées à des dimensions qui dépassent l'imagination: marguerites d'Afrique, iris de Sibérie, lis rose chair, pamplemousses de Cochinchine, fougères du Thibet d'un type fossile disparu, qui reverdissent comme au temps de leur antique existence, lotus et papyrus du Nil, papayas des tropiques d'Amérique, saponaires et myrtes des Indes, genévriers, camélias, dont les 500 variétés se multiplient en 10,000 pieds artistement arrangés; azalées dont le nombre dépasse 30,000 pieds, avec leurs couleurs du blanc au rose, au rouge et au carmin;

chrysanthèmes par milliers; vignes vierges au rouge clair ou violacé, énormes lis d'eau au pourpre généreux.

“Dans ce milieu rêvé, tous les oiseaux de la création se trouvent réunis; ce n'est pas seulement les hérons, pour lesquels la cité fut créée, mais les ibis noirs, les pélicans, sans parler des espèces plus petites: rouge-gorge, merle, fauvette, cardinal, rossignol de la Caroline, et surtout l'oiseau-moqueur, si particulier à cette région, qui imite à la perfection tous les chants d'oiseau qu'il entend.

“Et l'on ne parle pas des oiseaux de passage, parmi lesquels on peut signaler: bécasses, bécassines et canards sauvages, sans oublier la gentille hirondelle. Il est facile de concevoir qu'assister dans ce jardin céleste au lever ou au coucher du soleil, tandis que la musique de ces innombrables oiseaux vous enveloppe de son tintamarre étourdissant, est un plaisir que les dieux ne connaissent sans doute pas eux-mêmes.”

Ah! ces oiseaux louisianais, ils avaient déjà inspiré de beaux vers à l'impassible Alfred de Vigny:

Ainsi, dans les forêts de la Louisiane,
Bercé sous les bambous et la longue llane.
Ayant rompu l'oeuf d'or par le soleil mûr!
Sort de son lit de fleurs l'éclatant collbr!

Maintenant, ils inspirent les écrivains, et M. McIlhenny leur a consacré un livre de deux cents pages, *La ville des oiseaux*, publié en 1934.

Ma compagne connaît admirablement les arbres, les fleurs et les oiseaux, ce qui lui a valu de se faire remarquer par M. McIlhenny. Ses connaissances aident quelque peu mon ignorance. Nous cher-

chons à voir M. McIlhenny, mais il est absent.

L'heure du déjeuner est arrivée, et nous retournons à l'hôtel de la Nouvelle-Ibérie. La caissière, Mme Blanchet, qui est dans la maison depuis plus de trente ans, est une personne de conversation fort intéressante. Mais il faut songer à faire la retraite, comme disait Racan, et nous remettons nos colis dans l'auto.

Pouvoir alterner, pendant une semaine, entre la paix des bords du bayou Tèche, à Saint-Martinville, et les splendeurs de l'île Avery, doit être une joie comme on ne peut pas en goûter partout.

Après cela, le paysage perd nécessairement de l'intérêt, par comparaison. Aussi, pour pouvoir l'apprécier à sa juste valeur, il vaut mieux, je crois, parcourir le chemin en sens contraire. Ainsi, la maison Monot à Jeannerette, et la maison Palfrey à Franklin, seraient intéressantes pour qui n'a pas vu "Oakland Manor", ou même "Les Ombres"; Franklin est une fort jolie petite ville, au Palais de Justice imposant et surtout admirablement mis en relief par les terrasses qui le bordent; le bayou se montre, de temps en temps, jusqu'à Morgan City. Mais nous sommes blasés. Même le pont Huey-Long nous laisse froids: nous reviendrons le voir quand nous serons mieux disposés. Il n'y a réellement qu'une chose qui puisse faire revivre notre enthousiasme: c'est un bon dîner chez Antoine ou chez Galatoire, à la Nouvelle-Orléans.

Ce qui fut fait.

La Nouvelle-Orléans d'autrefois

(Celle qu'on ne voit plus)

Cette année, j'ai vu la Nouvelle-Orléans en touriste. Promenade en bateau sur le Mississipi, tour de la ville en autocar, visite du cimetière Métairie, le plus important des huit ou dix cimetières de la ville—installé, paraît-il, à côté d'un club, par un monsieur qui y avait été blackboulé, — inspection du musée Delgado, traversée, dans les deux sens, des ponts Huey-Long et Pontchartrain, "personally conducted tour" de la maison créole et du musée de la ville, sous l'égide, d'abord, de Mme Lorient, puis de M. Fortier, fils, et enfin de M. J. Fortier, président du conseil d'administration du musée, j'ai accompli tout cela. J'ai même, toute une matinée, accompagné une dame chez les antiquaires de la rue Royale, sans regarder de trop près, redoutant mon impuissance à discerner, surtout en matière d'antiquités, le vrai du faux. Il ne me reste guère à revoir que deux choses: l'intérieur du cimetière Saint-Louis, et celui du fort Espagnol, près du lac Pontchartrain.

Pardon, il y a autre chose que je n'ai pas vu, des choses qui n'existent plus, et je me surprends à fredonner ces vers d'une romance sentimentale de ma jeunesse (oubliée — la romance, — heureusement!):

Le temps que je regrette,
C'est le temps qui n'est plus.

J'ai vu la Nouvelle-Orléans pour la première fois en novembre 1906,

revenant du Mexique, en voyage de noces. A cette époque, il y avait, près du fort espagnol, un estaminet qui avait été, paraît-il, fréquenté par des personnages célèbres que mentionnaient les guides, et parmi lesquels figurait Thackeray. L'endroit s'appelait "Au corsaire bleu" (les guides imprimaient: "à la corsaire bleu") et avait une spécialité de bouillabaisse et de court-bouillon, deux mets que je n'ai pas retrouvés, cette année, sur les menus des restaurants français de la Nouvelle-Orléans. Les guides d'alors parlaient de cette maison avec tant d'éloges que nous décidâmes d'y aller déjeuner. Pour cela, il nous fallut prendre un tramway— celui de la rue du Canal, probablement — et marcher ensuite, sur un chemin poussiéreux et sans trottoirs, environ deux kilomètres. Une fois repus au restaurant, nous en étions les seuls convives, ce qui n'était pas surprenant à l'heure du déjeuner, avant la diffusion de l'automobile. Après déjeuner, nous sommes allés au fort espagnol, qui m'a rappelé l'île Sainte-Hélène.

Enfin, cette auberge qui avait reçu tant d'hommes célèbres (j'oublie si leurs noms étaient conservés, comme aujourd'hui chez Antoine), aucun de ceux auxquels je me suis adressé n'en a le moindre souvenir. On m'a seulement dit qu'il y avait eu autrefois, près du fort, un estaminet tenu par un nommé *Tranchina* (ce nom ne me rappelle rien), mais qu'il avait disparu depuis longtemps.

Comme on balse la tête en se trouvant
[si vieux!

Le second souvenir, à peu près effacé, c'est celui de l'opéra français. La photographie nous a con-

servé l'extérieur et l'intérieur de l'édifice, et les marchands d'antiquité, quelques anciens librettos. On montre aussi la maison qu'habitait la Patti, quand elle y débuta. Et c'est tout. Peut-être ceux qui y sont allés n'osent-ils pas l'avouer, car ce serait déclarer leur âge.

Et pourtant, l'opéra français de la Nouvelle-Orléans a joué, dans la vie artistique et mondaine de cette ville, à la fin du siècle dernier, un rôle au moins comparable à celui que joue aujourd'hui le "Metropolitan Opera" de New-York. On y donnait non seulement les opéras populaires, les "Faust" et les "Carmen", mais des opéras plus désuets, comme "Les Huguenots", le "Prophète", etc. Je n'ai jamais oublié les trois admirables semaines, au temps que j'étais étudiant, où la troupe de la Nouvelle-Orléans nous a fait entendre, à l'Académie de Musique de Montréal, des opéras qui nous étaient inconnus, comme "Sigurd", ou "La Reine de Saba", où il me semble entendre encore madame Fiérens entonner:

Plus grand dans son obscurité.

L'année suivante, la troupe nous revint, mais pour une semaine seulement, et donna, au théâtre Princess, "Le chemineau", de Xavier Leroux. Huberty, qui tenait le rôle principal, partit peu après pour le grand opéra de Paris, où il a chanté longtemps.

Quand l'opéra français de la Nouvelle-Orléans connaissait la prospérité, nous y avions, parmi les chanteurs, un compatriote, Jean-Baptiste Dupuis (Johnny, pour tout le monde, qui revint à Montréal où il cumulait les occupations d'agent d'assurance, et, comme tel, témoin expert sur la durée probable d'une

vie humaine, greffier-adjoint de la Cour de circuit et baryton solo à l'église Notre-Dame). Il fallait entendre ce brave Johnny Dupuis raconter, avec son brio coutumier, ses souvenirs du temps où Lestellier était l'étoile de l'opéra de la Nouvelle-Orléans.

Mais tout lasse. La troupe française, difficile à recruter, dut céder la place à une troupe italienne. Changement de répertoire, naturellement. Puis, un incendie détruisit l'édifice. On ne songea pas à le reconstruire.

J'arrive enfin au dernier de mes souvenirs défunts: celui de Louis Moreau Gottschalk. Ce nom ne vous dit rien? Je n'en suis pas surpris: quand j'ai voulu le mentionner à la Nouvelle-Orléans, on m'a demandé si je ne voulais pas parler de Godchaux, propriétaire d'un grand magasin à rayons de la rue du Canal.

Et pourtant, Gottschalk (français par sa mère), pianiste et compositeur, a eu son heure de célébrité. Il est peut-être le premier en date des compositeurs américains. Je me rappelle avoir lu, il y a bien longtemps, dans une revue américaine, un article commençant par ces mots: "L'Amérique peut-elle produire un artiste?" La réponse, affirmative, c'était Gottschalk. Ma mère, qui avait étudié le piano à l'époque où le public aimait surtout les arabesques musicales ou les "variations sur thèmes", jouait plusieurs pièces de Gottschalk, et j'ai encore dans la mémoire le thème d'une de ses compositions les plus populaires, "The last hope". Il y avait aussi une "Pasquinade" sur laquelle un poète français avait dé-

posé des vers qui commençaient ainsi :

Colombine, fille mutine,
Gal reflet d'un ciel de printemps,
Où vas-tu, déesse enfantine,
Promener tes joyeux vingt ans?
Sans souci, vive et coquette,
Tu fais fuir jeunes et vieux.
Arlequin en vain te guette,
Et Cassandre est furieux.

En 1906, le soir de notre arrivée, il y avait un grand concert consacré à Gottschalk (1). Je m'empresai d'y aller entendre les airs sentimentaux que ma mère jouait dans mon enfance. La salle de concert me désappointa un peu. Elle était immense et ressemblait à un *biergarten*, et je crois que, de fait, on y buvait de la bière pendant le concert. Il y avait un orchestre qui joua "The last hope". Mais l'endroit ne se prêtait pas à la sentimentalité. Personne n'a pu m'indiquer l'endroit où nous sommes allés ce soir-là.

Ma mère n'était pas seule à avoir cette composition dans son répertoire. A une époque où les gens du monde se réunissaient pour faire ou entendre de la musique, Mme Bureau, veuve du sénateur Bureau, qui habitait rue Saint-Denis, à l'endroit où est aujourd'hui la parfumerie Bellefontaine, réunissait dans son salon, chaque dimanche, des mélomanes. On y entendait, outre la maîtresse de la maison, Mlle Hortense Villeneuve, sir Louis Taillon, le Dr Edouard Desjardins et bon nombre d'autres. Un jour, ma mère me dit: "J'ai entendu hier soir *The last hope*, très bien joué, par un jeune avocat". J'eus l'idée de demander son nom. Il s'appelait — il s'appelle encore, heureusement! — Pierre-Basile Mignault.

(1) Gottschalk (Louis Moreau), pianiste américain, né à la Nouvel-

le-Orléans, le 8 mai 1829, mort à Rio de Janeiro, Brésil, le 18 décembre 1869. Il étudia à Paris, et, à son retour aux Etats-Unis en 1853, devint le pianiste le plus populaire d'Amérique. Il ne jouait que ses propres compositions (comme, plus tard, Ben Tayoux). Il fit des tournées considérables au Mexique, aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud. Il eut une attaque fatale à Rio de Janeiro, comme il jouait sa dernière oeuvre: "La Morte". (Note pour la postérité oublieuse, recueillie par *Americana*).

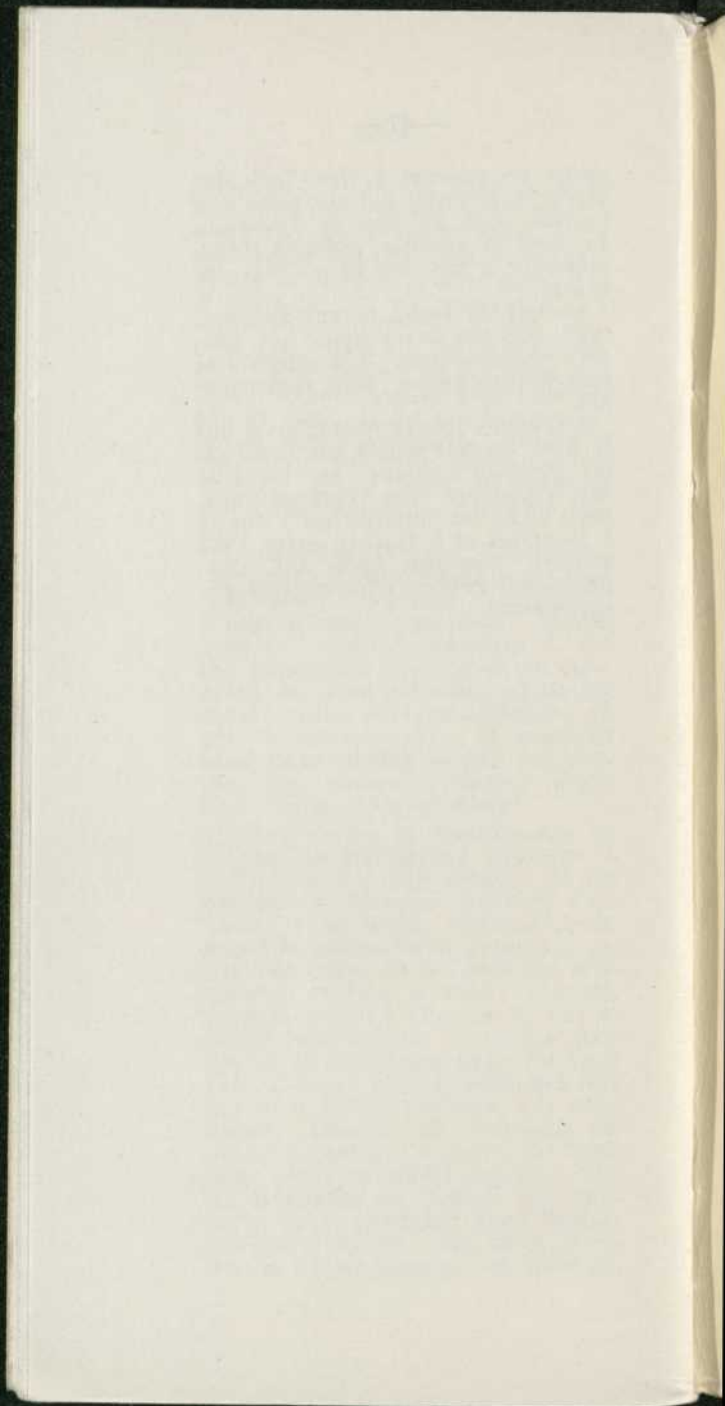
L'encyclopédie de l'Université Columbia est encore plus laconique: "1829-1869, pianiste américain d'origine anglo-française. Etudia à Paris. Comme exécutant, il eut une popularité énorme, et ses morceaux de salon obtinrent un succès considérable, quoique éphémère (à qui le dites-vous?). Il composa aussi deux opéras et une symphonie. Ses souvenirs étaient intitulés: "Notes d'un pianiste".

En revanche, le *Dictionnaire de biographie américaine* consacre à Gottschalk un long article. Il fut prénommé Moreau à cause d'un oncle de sa mère, Moreau-Lislet, grand jurisconsulte et principal auteur des codes de la Louisiane promulgués en 1808 et 1825. A Paris, où il se rendit à l'âge de 13 ans et fit un long séjour, il étudia sous Berlioz et devint son ami. En avril 1845, il jouait pour la première fois devant le public parisien, à la salle Pleyel. Chopin, qui l'entendit, lui prédit un brillant avenir. En 1846, pour venir en aide à son père ruiné, il décida de donner des concerts, et se produisit avec Berlioz à l'Opéra italien. En 1853, il retourna en Angleterre, et Barnum,

après un concert à New-York, lui offrit vingt mille dollars pour une tournée d'un an sous sa direction. Le père du pianiste, quoique ruiné, conseilla à son fils de ne pas accepter.

Gottschalk jouait principalement, mais non exclusivement, ses propres compositions. Son interprétation de Beethoven était remarquable.

J'ai enfin trouvé quelqu'un à qui le nom de Gottschalk est familier. Sir Thomas Chapais se rappelle non seulement ses compositions, mais aussi les concerts qu'il donna à Montréal et à Québec entre 1862 et 1865. Son père, l'hon. J.-C. Chapais, était revenu d'un concert enthousiasmé.





BNQ



C 000 290 028